



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE**

Nombre de conseillers en exercice : <b>45</b>	Date de convocation : <b>05 mai 2026</b>
Nombre de conseillers présents : <b>43</b>	
Nombre de suffrages exprimés : <b>45</b> dont : <b>2 pouvoirs</b>	

**SÉANCE DU 28 AVRIL 2026**

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit du mois d'avril à dix-huit heures trente, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de Limons.

Présents avec voix délibérante :

Yannick BALLY, Claudine BARNERIAS, Denis BEAUVAIS, Gérard BONNEAU, Pascal BOSSARON, Marc CARRIAS, Jean-Pierre CESSAC, Stéphane CHABANON, Sandrine CHANEBOUX FERRANDON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Loic CHATARD, Christian CHAVAROUX, Christophe CLEMENTE, Marc CONÇU, Sandrine COUTURAT, Patrice DARPOUX, Claude DENIER, David DESPAX, Alain FEYDEL, Patricia FONTAINE, Carmen FUENTES, Fabienne GASTON, David GAYET, Cécile GILBERT, Stéphane HOUSSIER, Guillaume LAURENT, Maud LEVRAT, Bernard MANILLERE, Matéo MOREL, Pascale MORIN, Olivier PARADIS, Rémy PETOTON, Laëtitia POUZADOUX, Claude RAYNAUD, Marie-Pierre ROLLAND-GRENIER, Philippe ROUGERON, Eric ROUSSEAU, Thierry SEGUIN, Frédéric VAUTRELLE, Laurence WANG-WAH, Astrid ZANUTTO, Patrick LAURENT (suppléant de Brigitte BILLEBAUD)

Absents ayant donné un pouvoir :

Emilie GOURBEYRE a donné pouvoir à Denis BEAUVAIS, Jean-Marc GOUYET a donné pouvoir à Thierry SEGUIN

Absents représentés :

Brigitte BILLEBAUD

Absents :

Secrétaire de séance : Astrid ZANUTTO

**Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.**

**Délibération n°2026\_082 : Désignation des représentants au sein de l'association Géront-Social-Santé de Thiers**

**Institutions et vie politique - Désignation des représentants**

Rapporteur : Claude RAYNAUD

*Vu le code général des collectivités territoriales ;*

*Vu les statuts de l'association Géront-Social-Santé de Thiers, support juridique du centre local d'information et de coordination en gérontologie (CLIC) modifié par l'assemblée générale extraordinaire du 17/09/2021.*

Le président donne lecture de l'article 11 modifié des statuts de l'association :

« Composition du conseil d'administration

L'association est dirigée par un conseil d'administration de vingt-deux membres, dont quatorze membres de droit et de huit membres désignés par l'assemblée générale.

a. Membres de droit

5 membres représentant les institutions

- Le président du département du Puy-de-Dôme ou son représentant (1 membre)
- Le président de la CARSAT ou son représentant (1 membre)
- Le président de la caisse primaire d'assurance maladie (CPAM) du Puy-de-Dôme ou son représentant (1 membre)
- Le président de la mutualité sociale agricole (MSA) du Puy-de-Dôme ou son représentant (1 membre)
- Le directeur du centre hospitalier de Thiers ou son représentant (1 membre)

9 élus mandatés par leurs collectivités

- Les conseillers départementaux du ressort géographique de l'association (4 membres, 1 par canton concerné)
- La communauté de communes Thiers-Dore-Montagne (2 membres)
- La communauté de communes Entre Dore et Allier (1 membre)
- La communauté de communes Plaine Limagne (1 membre)
- Commune du siège social : Thiers (1 membre) »

Il est proposé de désigner M. Patrice DARPOUX comme représentant au sein de l'association Géront-Social-Santé de Thiers.

Après avoir procédé au vote, le conseil,

### **DELIBERE**

#### **Article unique :**

Patrice DARPOUX est désigné représentant de la communauté de communes au sein de l'association Géront-Social-Santé.

Délibéré à l'unanimité les an, mois et jour ci-dessus.

Ont signé au registre le président et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme

À Aigueperse, le 6 mai 2026

Le secrétaire de séance,

Astrid ZANUTTO

*Signé électroniquement*

Le président,

Claude RAYNAUD

*Signé électroniquement*